



HAL
open science

Un site d'une exceptionnelle beauté : la réserve naturelle du Néouvielle

Pierre Chouard

► **To cite this version:**

Pierre Chouard. Un site d'une exceptionnelle beauté : la réserve naturelle du Néouvielle. *Revue forestière française*, 1971, 23 (S), pp.159-162. 10.4267/2042/20555 . hal-03395085

HAL Id: hal-03395085

<https://hal.science/hal-03395085>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN SITE D'UNE EXCEPTIONNELLE BEAUTÉ : LA RÉSERVE NATURELLE DU NÉOUVELLE

P. CHOUARD

Class. Oxford (44 x E - 30 E, 31 A) 907.11

LES ORIGINES

L'histoire de cette « Réserve naturelle » est très significative pour l'histoire de la création du Parc national des Pyrénées occidentales, car elle a précédé le Parc d'environ 35 ans et elle a servi de test pour montrer que la protection de la nature, avec certains aménagements, était possible aux Pyrénées et qu'elle pouvait servir à la fois la science et les intérêts des populations montagnardes.

En 1920, j'avais fait connaissance de Rondou, l'instituteur de Gèdre, naturaliste éminent et passionné par ses montagnes et ses habitants, et, sur ses indications, en 1923, j'avais visité les lacs du massif granitique de Néouvielle où j'avais eu la surprise de trouver, d'un seul coup, diverses espèces majeures de plantes alors inconnues aux Pyrénées. J'entreprenais dès 1925 l'étude botanique, écologique et phytosociologique des montagnes comprises entre les calcaires de Gavarnie, les schistes de la vallée d'Aure et les granites de Néouvielle, avec l'amical encouragement du Professeur d'Hydrobiologie de Toulouse, le Dr R. Jammes, qui venait de créer un laboratoire au lac d'Orédon et d'Henri Gaussen qui venait de faire l'étude d'ensemble de la flore des Pyrénées orientales et centrales.

Dès qu'on voyait alors le merveilleux paysage des lacs du Néouvielle dans l'écrin des forêts subalpines de Pins à crochets et de Rhododendrons, on percevait que ces montagnes étaient surpâturées de telle façon que les pentes s'érodaient, la forêt ne se reconstituait plus, les bergers espagnols, maîtres du terrain en été, tuaient lentement mais sûrement les plus beaux arbres en y taillant des colliers en écorce pour leurs animaux tandis que ceux-ci empêchaient toute régénération forestière.

Protéger ces sites et y créer un sanctuaire pour l'étude d'une nature si originale devenait un projet nécessaire qui correspondait à l'éclosion, en France, de l'idée de « réserves naturelles ». 1930 est l'année d'une première loi qui permet de protéger la nature ; c'est l'année où M. Bressou, alors Professeur à l'École vétérinaire d'Alfort (dont il deviendra le Directeur) créait, avec l'aide de la Société nationale d'acclimatation dont il était le Secrétaire général, la Réserve naturelle de Camargue et me donnait conseil et appui pour essayer de faire de même aux Pyrénées, son pays d'origine. Le Dr Jammes me faisait connaître le Dr Salles, médecin, conseiller général et maire de Vielle-Aure, la commune qui était propriétaire de tout le terrain entre le Pic de Néouvielle et le lac de l'Oule et couvrant une partie des plus intéressantes de la région lacustre de haute altitude. A la même époque, le Dr Heid et Le Bondidier faisaient classer des sites de la vallée de Gavarnie. Un Parc national aux Pyrénées espagnoles consacrait le renom de la vallée d'Ordesa et H. Gaussen disait déjà qu'il faudrait faire un parc français des Pyrénées entre le Néouvielle, Gavarnie et Cauterets. C'était l'aube de ce qui deviendrait en 1967 le Parc national des Pyrénées occidentales, mais au prix de longs délais et d'obstacles divers !



LA CREATION DE LA RESERVE DU NEOUVIELLE

Pour créer la réserve du Néouvielle, il fallut 5 ans de démarches menées parallèlement avec l'étude scientifique de la région à protéger. Le succès fut obtenu en faisant donner à la commune de Vielle-Aure, par la Société nationale d'acclimatation, un loyer comparable avec celui que payaient les bergers espagnols. Il convenait d'accepter que la Commune continuât à envoyer dans ces montagnes un petit nombre de vaches qui ne détérioraient guère la végétation ni le site, et d'accepter aussi l'exploitation des parties basses des forêts accessibles près du lac de l'Oule. De plus, à l'image de ce qu'avait tenté avant la guerre de 1914, l'« Association pour l'aménagement des montagnes » de M. Descombes (décédé alors depuis 15 ans), il convenait aussi d'aider la commune de Vielle-Aure en obtenant des Eaux et Forêts quelques reboisements en vallée d'Aure (qui furent interrompus par la guerre de 1939), ainsi qu'une aide pour repeupler des terrains de chasse dans les basses montagnes et pour repeupler en truites certains torrents.

Moyennant ces efforts, la commune accepta de céder tous usages de sa « montagne de Vielle » à la Société nationale d'acclimatation, y compris le droit de chasse, le droit de camper, etc, et la Réserve fut créée en 1935. On reconnaît les prémisses de la conception actuelle, celle d'un « parc » totalement soumis à la protection de la nature, et d'un « pré-parc » ou « zone périphérique » dans lequel la population locale reçoit quelques compensations. A vrai dire, ce système risqua de devenir défaillant faute des moyens financiers suffisants que ne pouvait posséder une société privée à but scientifique. La revalorisation du loyer du terrain, le coût d'un gardiennage efficace, ne pouvaient guère être supportés, malgré l'admirable bonne volonté de quelques montagnards du pays. Mais il était prouvé qu'avec des moyens plus puissants, une action étendue et durable serait possible avec l'agrément des populations locales et, trente ans plus tard, la création du Parc national des Pyrénées relayait l'effort de la Société nationale d'acclimatation.

L'INTERET DE LA RESERVE DU NEOUVIELLE

Il reste à dire, en quelques mots, ce qu'apporte, au Parc national actuel, le territoire de la Réserve naturelle du Néouvielle.

A l'origine, elle comprenait le vaste triangle allant du Sommet du Néouvielle à la vallée de l'Oule et comprenait ainsi le plateau lacustre d'Aumar et Aubert et les lacs de la rive droite du Gourguet et tout le bassin lacustre d'Estibère. Les travaux de surélévation du lac d'Orédon et d'aménagement des lacs plus élevés firent abandonner la partie proche du Pic de Néouvielle et le vallon d'Estibère demeurera le joyau bien protégé, le « cœur » de la Réserve.

C'est un territoire où chaque lac est enchassé dans une forêt subalpine d'énormes Pins à crochets âgés d'environ 700 ans et plus, entre des pentes gazonnées ou peuplées de Rhododendrons de l'étage subalpin supérieur sur granite. Ce type de paysage s'étend de 1900 à 2800 m à proximité des glaciers du Pic de Néouvielle.

Les montagnes du Pic de Midi de Bigorre au nord, la chaîne frontière au sud, donnent à cette partie du massif de Néouvielle un climat unique en Europe : la pluviosité totale y est atlantique mais, sauf en période de grosses pluies, le ciel y est pur. On émerge de la mer de nuages et l'air est alors exceptionnellement transparent. A 2200 m, par beaux jours, on y observe la luminosité et la transparence normales à 3200 m. Les arbres (Pins à crochets) peuvent atteindre 2700 m ! La végétation est exceptionnellement riche pour un tel sol granitique, grâce à ce climat local très ensoleillé mais nullement aride, et par suite d'une position géographique qui permet la cohabitation des flores des diverses parties des Pyrénées.

Mais ce sont surtout les ruisseaux, les tourbières, les lacs qui présentent le maximum d'originalité. C'est là que se trouvent les types les plus explicites d'évolution progressive des diverses sortes de tourbières de montagne, d'évolution progressive et répressive des cuvettes lacustres et de la couverture végétale des éboulis. Ces processus qui se déroulent depuis la fin de l'époque glaciaire peuvent être suivis ici en pleine activité naturelle et actuelle.

La flore, comme la faune, révèlent le sens de la position centrale de ce site, à l'extrémité Est du Parc des Pyrénées occidentales, au point où s'affrontent les composantes naturelles des essaïms floristiques et faunistiques, atlantiques, méditerranéens et alpins avec l'endémisme pyrénéo-espagnol et les restes de l'antique Tyrrhénide.

Après les professeurs Jammes et Despax, le professeur Angeller a renouvelé ici toute la biologie moderne des eaux douces de montagne par les études approfondies qu'il a pu mener à bien grâce à la protection de la Réserve et maintenant dans le cadre du Parc National sur l'évolution saisonnière de la biomasse des lacs et des ruisseaux.

La Réserve naturelle du Néouvielle — et spécialement le vallon d'Estibère — sont visités comme des lieux désormais classiques pour la démonstration de la dynamique de la flore et de la faune, dans l'étage subalpin, et particulièrement des eaux douces du milieu de montagne.

Les sites sont admirables et le demeureront grâce à la protection absolue dans le territoire d'Estibère. Il faut espérer que le plateau du lac d'Aumar, qui est intercalé entre le vallon d'Estibère et le Pic de Néouvielle, ne souffrira pas d'autre atteinte que la percée de la route Orédon-Barèges : cette route, si elle facilite l'accès à la Réserve, crée un risque d'altération et serait une catastrophe si elle était suivie de construction de bâtiments sur cette partie de son parcours.

Sous condition d'une extrême sévérité contre toute pollution du site d'Aumar, la Réserve de Néouvielle (ou plus exactement des vallons d'Estibère et du Gourguet) constituera un ensemble complet et unique de sites d'une exceptionnelle beauté et d'un intérêt scientifique complexe de premier ordre. Elle peut demeurer, avec le laboratoire créé à Vielle-Aure, par le Professeur Angelier et les « antennes » d'Orédon et du lac de Port-Bielh, un centre national et international d'activité scientifique féconde pour la science comme pour une meilleure connaissance du dynamisme biologique du milieu montagnard au service des populations qui doivent vivre et se développer tout en préservant la nature dont elles sont les hôtes.

Pierre CHOUARD
Professeur titulaire de la chaire
de physiologie végétale
Université Paris VI - UER 59
1, rue Victor-Cousin
75 - PARIS (5^e)